

**GDI HOLDING**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 12 052 629 euros**  
**Siège social : 8 rue Guy Moquet**  
**95100 ARGENTEUIL**  
**519 042 055 RCS PONTOISE**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS**  
**DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le premier février,  
A 10 heures,

Monsieur Rodolphe ROSATI, demeurant 8 rue Guy Moquet 95100 ARGENTEUIL,

Propriétaire de la totalité des 12 052 629 parts sociales de 1 euro composant le capital social de la Société GDI HOLDING,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

Étant précisé que Madame Sandrine YEGHIKIAN, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informé des décisions devant être prises,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Modification de l'objet social,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIERE DÉCISION**

L'Associé Unique décide d'étendre l'objet social aux activités de gestion immobilière et, en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

**ARTICLE 2 - OBJET**

La Société a pour objet :

« - L'administration, la gestion, l'organisation administrative, comptable, financière, commerciale et technique de sociétés ;

- La propriété et la gestion d'un patrimoine composé de valeurs mobilières cotées en bourse ou non, d'obligation, d'actions ou de parts de sociétés de capitaux ou de parts de société civiles, propriétaires de biens immobiliers ou de tous autres bien mobiliers financiers tels que titres de créances, capitalisation ou non ;
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- L'activité de marchands de biens ;

- La gestion immobilière ;
- L'achat et la revente d'objets d'art et ou de collection.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. »

## **DEUXIEME DÉCISION**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

**L'Associé Unique**  
**Monsieur Rodolphe ROSATI**

DocuSigned by:  
*Rodolphe ROSATI*  
7EA3580FFDAF4F6...